CMPP
Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CAMSP
Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Centre Henri Wallon

PROJET ASSOCIATIF

Préambule

Cadre de référence à la fois éthique et politique, le Projet Associatif est un document fédérateur qui permet d'assurer la continuité des actions autour d'une dynamique commune. Il est pour les familles, les professionnels, et pour tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans l'Association une réponse au sens de leur investissement.

Le Projet Associatif sert d'ossature aux Projets d'Etablissements. Les activités développées au sein des établissements doivent être en cohérence avec ce projet.

1 L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

- La création

Les CMPP sont en majorité gérés par des Associations Loi 1901, et ont historiquement pour principales références la psychanalyse et la psychopédagogie.

Dans ce cadre, l'Association loi 1901 dite « Association du Centre Médico-Psycho-Pédagogique du Département de Loire-Atlantique », plus connue sous la dénomination CENTRE HENRI WALLON, a été créée le 17 janvier 1963 à l'initiative de personnes représentant notamment des organismes concernés par la prise en charge des enfants et des adolescents en difficulté : Inspection Académique, DDASS, Médecins psychiatres pour enfants, Ville de Nantes, Conseil Général.

- Les membres fondateurs :

Parmi les personnes qui ont œuvré pour la création du Centre, citons :

Mr le Docteur Berge – *Médecin Inspecteur à la DDASS*

Mr le Docteur Corman – *Médecin psychiatre*

Mr Dodat – *Inspecteur d'Académie*

Mr Dupart – *Inspecteur spécialisé de l'Education Nationale*

Mr Jupillat – *Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale*

Mr Langlois – *Adjoint à l'enseignement – Mairie de Nantes*

Mr le Docteur De Mondragon – *Médecin psychiatre – Premier Médecin directeur*

Mr Pigeon – *Premier Directeur pédagogique et administratif du Centre*

- L'Association et les deux établissements :

L'Association gère deux établissements complémentaires :

Le « Centre Médico-Psycho-Pédagogique » ouvert officiellement le 1er décembre 1963 **(accueil des enfants et adolescents de 6 à 18 ans).**

Le « Centre d'Action Médico-Sociale Précoce », créé le 1er janvier 1978, spécialisé dans les troubles de la relation et du comportement **(accueil des enfants de 0 à 6 ans).**

Dès 1965, afin d'éviter aux consultants nazairiens des déplacements longs et coûteux, une équipe de rééducateurs se déplace régulièrement à St-Nazaire. Compte tenu de l'importance du développement de cette antenne celle-ci devient autonome à partir du 1er janvier 1972 et est gérée par sa propre Association.

Implanté depuis 1982 au 63 rue Marzelle de Grillaud à Nantes, siège de l'Association, le Centre Henri Wallon gère également deux antennes à Blain et Carquefou.

2 LA PHILOSOPHIE DE L'ASSOCIATION

- Les références :

Basée sur les valeurs de laïcité, citoyenneté et solidarité, l'Association reste ouverte à tous dans le respect de leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques. Elle respecte le devoir de confidentialité.

L'Association adhère à l'Association "Fédération des CMPP" (FDCMPP). Cette affiliation oriente sa culture qui repose principalement sur les apports de la psychologie, de la psychanalyse, de la pédagogie et de la pédopsychiatrie. Elle se situe donc à l'interface du soin, du pédagogique et du médico-social.

- Les orientations :

L'Association précise ses orientations en indiquant que :

Les établissements gérés par l'Association constituent essentiellement des structures de prévention, d'exploration et de traitement des troubles psychiques, médiatrices entre la thérapie et la pédagogie.

Ce bi-polarisme, symbolisé par la double direction médicale et pédagogique, attèle à un même objectif mais avec des délégations complémentaires, un médecin pédopsychiatre et un directeur d'établissement spécialisé mis à disposition de l'Association par l'Education Nationale.

Le CMPP et le CAMSP doivent leur fonctionnement plus aisé et leur efficacité accrue à la collaboration entre un personnel soignant et un personnel spécialisé de l'Education Nationale.

L'Association est attachée à une pratique pluridisciplinaire qui favorise la compréhension de l'individu dans sa globalité, inscrit dans des interrelations familiales, pour proposer les réponses thérapeutiques les plus adaptées.

Convaincue de l'intérêt de la prévention tant sur le plan thérapeutique que pédagogique, elle s'inscrit dans différentes actions de formation et d'information auprès des professionnels de l'éducation et de la santé. Au-delà des liens nécessaires et fonctionnels qu'elle entretient avec le milieu scolaire, l'Association veille à s'inscrire dans un réseau de complémentarité propre à favoriser le parcours scolaire et de soin de chaque enfant accueilli.

3 LA PERSONNE ACCUEILLIE

L'Association a pour but de proposer un dispositif d'accueil, d'aide et de soins pour les enfants et leurs familles quand ceux-ci présentent des difficultés relationnelles et/ou d'apprentissage avec des manifestations symptomatologiques, comportementales, instrumentales variées.

Le fonctionnement en équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité clinique de médecins pédopsychiatres, associe psychologues cliniciens, orthophonistes, psychomotriciens et psychopédagogues. Il permet, à partir d'une évaluation, de définir l'approche et l'aide les plus adaptées, avec des propositions individuelles, familiales ou en groupe.

L'Association gère 2 établissements dont la complémentarité garantit la continuité et la cohérence des soins en fonction de l'âge de l'enfant.

La demande de consultation procède de l'initiative de la famille, ou du tuteur légal, même si un tiers est à l'origine du conseil de consulter. Les adolescents peuvent venir d'eux-mêmes.

4 LES PROFESSIONNELS

L'Association est attachée à la juste reconnaissance de la compétence, de la qualification, de l'aspiration et de la formation de ses professionnels qu'elle considère comme des collaborateurs impliqués à part entière dans la mise en œuvre de ses projets.

Elle est également attachée à une mission de service public, confortée par la convention de partenariat signée avec l'Inspection Académique de Loire-Atlantique.

Tous les professionnels sont tenus au respect de la confidentialité.

5 L'ADHÉRENT

Toute adhésion d'un membre à l'Association implique son accord avec le présent projet associatif.
L'Association mène une action volontariste et développe des moyens pour faire entrer de nouveaux adhérents.

L'adhérent est informé, écouté, entendu.

L'Assemblée Générale est le lieu de rassemblement des personnes qui s'intéressent aux actions de l'Association. Elle réunit hommes et femmes, actifs et retraités, professionnels de tous milieux porteurs des valeurs de l'Association.

6 LES ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION

- Organiser et gérer rigoureusement les établissements pour permettre la meilleure offre de soins.
- Construire avec d'autres la complémentarité et l'articulation des réponses à apporter, en développant des collaborations, partenariats et réseaux qui visent à coordonner et optimiser les moyens d'action et les dispositifs.
- Maintenir l'offre de proximité par la pérennité des antennes.
- Participer à des actions de formation diverses.
- Se faire connaître à l'extérieur afin de valoriser son image et son rayonnement.
- Informer et communiquer, moyen essentiel pour responsabiliser chacun et lui donner une plus grande autonomie dans sa fonction : la remontée des informations fournies par les professionnels est nécessaire pour tenir un rôle de veille et interpeler les Pouvoirs Publics.

7 ÉVALUATION

En lien avec la démarche qualité mise en œuvre dans ses établissements, le Projet Associatif fera l'objet d'évaluations internes afin d'en vérifier la pertinence et de l'adapter à l'évolution des besoins des usagers et des politiques publiques.

Images Associées - Basse-Goulaine - 02 51 71 08 48